



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale
de l'Organisation des Etudes,
de l'Enseignement de Promotion sociale
et des Bâtiments scolaires
de la Communauté française

Direction d'Administration
de l'Organisation des Etudes

Service du Perfectionnement
des Maîtres et Educateurs

Bruxelles, le 3-02-1993

A la Direction des établissements
d'enseignement maternel, primaire,
secondaire, supérieur autre qu'universitaire
et spécial de tous les réseaux.

Pour information

Aux associations de parents,
Aux membres de l'inspection.

Références : V/JD/GW/GB/JB/doc56/1993

14334 Y 333

CIRCULAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

1993

I. CONFÉRENCES, CONGRÈS, COLLOQUES, STAGES, ...

Info 1 : Un premier congrès d'actualité de la recherche en Education et Formation :
PARIS, 25-26-27 mars 1993.

Info 2 : Journées Decroly :
BRUXELLES, 31 mars et 1er avril 1993 (inscriptions avant le 10 mars 1993).

Info 3 : Exposition : "L'art en Belgique depuis 1980".
BRUXELLES, du 5 mars au 30 mai 1993.

Info 4 : Séminaire de l'"Oxford University Press" :
BRUXELLES, British Council, 24 mars 1993.

Info 5 : Journées de formation continuée (10 et 17 février 1993) :
Société géographique de LIEGE.

Info 6 : Bourses de perfectionnement pour artisans en restauration architecturale :
Date limite d'inscription : le vendredi 16 avril 1993.
Fondation Roi Baudouin, BRUXELLES, 08 mai 1993.

Info 7 : 7e Colloque sur le Traitement des Déchets Industriels et Ménagers :
CHARLEROI, le 05 mars 1993.

Info 8 : Livres d'images - Images du livre. Les plus beaux incunables de l'ULg.
LIEGE, 12 mars-18 avril.

II. CONCOURS.

Info 9 : Concours "Journées du Patrimoine 1993" :
date limite envoi des dossiers : 20 mars 1993.

Info 10 : Concours Kiwanis "Ellips' Sciences" :
date limite envoi des travaux : 30 avril 1993.
date limite d'inscriptions : 1er mars 1993.

Info 11 : Prix de poésie et de prose françaises, Emma MARTIN :
dates limites envoi des textes : entre le 16 septembre et le 30 novembre 1993.

III. DIVERS.

Info 12 : Recrutement par l'A.P.E.F.E. :
date limite envoi des dossiers : 15 février 1993.

Info 13 : "Filles et garçons, mêmes chances dans la vie" : journée du 24 octobre 1993.

Info 14 : Projet pour la 21e Marche de l'Europe :
journée de clôture : 9 mai 1993.

L'Administrateur général,

José DOOMS

UN PREMIER CONGRES
D'ACTUALITE DE LA RECHERCHE
EN EDUCATION ET FORMATION

PARIS, 25-26-27 mars 1993.

Riche de nombreux travaux récents, plus ouverte aux échanges internationaux, moins fragmentée et mieux située par rapport à ses usages sociaux, la recherche en éducation et formation tend aujourd'hui à s'affirmer et à se structurer plus explicitement comme un milieu scientifique original tirant sa cohérence d'une communauté d'objet.

Pour renforcer cette structuration, l'*Association des Enseignants et Chercheurs en Sciences de l'Éducation* prend l'initiative de créer pour la première fois un Congrès international d'actualité de la recherche en éducation et formation en langue française. Elle s'adresse en priorité aux producteurs de recherche : membres ou équipes d'organismes de recherche, enseignants-chercheurs, formateurs-chercheurs, doctorants ...

L'AECSE souhaite leur offrir une occasion de rassemblement, de communication et de discussion.

Le congrès d'actualité de la recherche en éducation et formation a pour but de mettre en lumière les résultats des derniers travaux, de confronter les orientations théoriques et méthodologiques, de débattre des objets et des enjeux de la recherche. Centré sur la promotion de la recherche qui se fait et l'amélioration des conditions de sa production, il s'inscrit dans une alternance avec les colloques sur thème, centrés sur la contribution que peuvent apporter les recherches et les innovations à l'élucidation et la solution d'un problème de société.

Mieux faire connaître l'actualité de la recherche aux chercheurs eux-mêmes, mais aussi aux institutions, commanditaires, demandeurs, diffuseurs, etc, telle est donc l'ambition du congrès. Une place importante sera réservée à la présentation de thèses récentes et en cours, aux conclusions de rapports collectifs, à la publicité des dernières productions d'équipes et de laboratoires, et à l'identification de ces derniers.

Le premier congrès d'actualité de la recherche en éducation et formation se tiendra :

les 25-26-27 mars 1993 à Paris
au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)

**I. CONFERENCES, CONGRES,
COLLOQUES, STAGES...**

CONGRES D'ACTUALITE DE LA RECHERCHE EN EDUCATION ET FORMATION

INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

Tél : Fax :

Adresse professionnelle :

Tél : Fax :

Thèmes de recherche récents :

Discipline(s) de référence du point de vue théorique et méthodologique :

A retourner avant le 30 Décembre 1992
avec un chèque de 500F à l'ordre de l'A.E.C.S.E.)
au Centre de Recherche sur la Formation
(Congrès d'actualité de la recherche en éducation)
Conservatoire National des Arts et Métiers
2, rue Conté - 75003 PARIS - FRANCE
Tel : 33(1) 40 27 26 31 - Fax 33(1) 40 27 24 93

ECOLE DECROLY INEQ 2
Drève des Gendarmes, 4
1180 BRUXELLES

L'école Decroly organise les mercredi 31 mars 1993 et jeudi 1er avril 1993 de 9h à 12h et de 14h à 16h, ses

XXXIEMES JOURNEES DECROLY

"ENVIRONNEMENT : ACTIONS CONCRETES"

- exposition des réalisations et actions effectuées par les classes de la maternelle à la 6ème secondaire

Le Centre d'Etudes Decrolyennes, 15, avenue Montana, 1180 Uccle, sera accessible aux visiteurs le mercredi et le jeudi de 14h à 16h.

Veuillez renvoyer au secrétariat de l'école Decroly, pour le 10 mars 1993, au plus tard, le bulletin ci-dessous.

NOM :
ADRESSE :
TELEPHONE :

PROFESSION :
ETABLISSEMENT :
ADRESSE :
TELEPHONE :

accompagné de personnes participera aux Journées Decroly

- le mercredi 31 mars 1993	Matin	0
	Après-midi	0
- le jeudi 1er avril 1993	Matin	0
	Après-midi	0

réserve déjeuners à l'école - mercredi 0
- jeudi 0

verse le prix des repas (250,-F) avant le 10 mars 1993, au CCP n° 000-0014926-85 de l'Ecole Decroly (en précisant "Journées Decroly").



Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique
Art moderne
Place Royale, 1-2, 1000 Bruxelles

L'ART EN BELGIQUE DEPUIS 1980
du 5 mars au 30 mai 1993

C'est la première manifestation importante consacrée à l'art belge des années 80 par le Musée d'Art moderne. L'exposition offre une occasion unique d'approcher la création dans notre pays.

JOURNEE PORTES OUVERTES POUR LES PROFESSEURS

Lundi 8 mars 1993 à 10h

Présentation de l'exposition, visite guidée et remise du dossier " L'Art en Belgique depuis 1980 ".

9, rue du Musée 1000 Bruxelles. Renseignements: Service Educatif, tél. 02/508.33.50
Entrée gratuite. Invitation et formulaire d'inscription ci-joints.

LE DOSSIER SUR L'ART EN BELGIQUE DEPUIS 1980

Peut être obtenu auprès du Service Educatif, tél. 02/508.33.50

RENCONTRE AVEC UN ARTISTE

Samedi 20 mars à 14h30

Dans l'exposition "L'art en Belgique depuis 1980", Jeunesse et Arts Plastiques propose en collaboration avec le Service Educatif une rencontre avec un artiste.

Entrée: Musée d'Art ancien 3, rue de la Régence 1000 Bruxelles. Participation: 80F
Renseignements et inscriptions: Service Educatif, tél. 02/508.33.50
Jeunesse et Arts Plastiques, tél. 02/507.82.25

CONFERENCES

En introduction à l'exposition, des conférences illustrées de diapositives sont organisées :

Mercredi 3 mars 1993 à 16h à la Maison de la Culture de Tournai

2, boulevard des Frères Rimbaud 7500 Tournai. Participation: 50F

Renseignements: Maison de la Culture, tél. 069/22.13.21

Mercredi 10 mars 1993 à 14h30 au Forum de la FNAC à Bruxelles

FNAC City 2 rue Neuve 1000 Bruxelles. Participation: 50F

Renseignements: Art & Communication, tél. 02/736.57.76

Lundi 15 mars 1993 à 20h15 à l'Académie des Beaux-Arts de Liège

Amphithéâtre du 1er étage 21, rue des Anglais 4000 Liège. Participation: 50F

Renseignements: Art & Communication, tél. 02/736.57.76

Pendant toute la durée de l'exposition, le Service Educatif propose une conférence sur demande, à l'endroit souhaité. Renseignements et réservation: 02/508.33.50

Le "Passeport du livre" édité par la Foire du Livre offre une réduction sur le droit d'entrée à l'exposition, l'entrée gratuite à la foire et une réduction sur les trajets en train. En vente dans les gares à partir du 19 avril. Renseignements: Foire du Livre, 02/646.38.90

Informations pratiques:

Ouvert tous les jours de 10h à 17h, fermé le lundi et le 1er mai.

Prix d'entrée enseignants: 120 frs

Prix d'entrée groupe scolaire accompagné (un professeur par +/-20 élèves):

Enseignant: gratuit

Elèves: 80 frs

Prix de la visite guidée pour les écoles secondaires: 2.000 frs (réservation 3 semaines à l'avance).

Renseignements et réservations: Service Educatif, tél. 02/508.33.50 fax 02/508.32.32

L'ART EN BELGIQUE DEPUIS 1980

Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Musée d'Art moderne de Bruxelles

Journée portes ouvertes du lundi 8 mars 1993 à 10 heures

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom, prénom:

Etablissement scolaire:

Adresse:

Téléphone:

PARTICIPERA A LA JOURNEE PORTES OUVERTES

A renvoyer à:

Musée royaux des Beaux-Arts de Belgique

Service Educatif

rue du Musée 9, 1000 Bruxelles

Tél.: 02/508.33.50

Fax : 02/508.32.32



**Oxford
University
Press**

English Language
Teaching Division

50 boulevard du Colonel Fabien
94851 Ivry-sur-Seine Cédex
France

Telephone (1) 46 58 93 94
Telefax (1) 49 60 65 26

OXFORD UNIVERSITY PRESS

invites you to a seminar on:

Wednesday 24th March 1993
at 2pm in the British Council seminar room.

Using newspapers in the classroom

Newspapers are a rich source of authentic material for learners of English, yet very few students have the confidence to actually buy and read English newspapers. This is a problem which has been largely neglected in ELT publishing, and Peter Grundy, author of *Newspapers in the Resource Books for Teachers* series, will be developing some creative ideas to familiarize students with English language newspapers and help them to approach newspapers with confidence.

Everyone knows how to use dictionaries, or do they..?

Moira Runcie, Managing Editor of OUP's dictionary section, will demonstrate that dictionaries are not simply a reference tool to be used by students in isolation but, used creatively, can become a stimulating resource in the ELT classroom to help learners become more independent.

*Exhibition of Oxford books
*Tea and biscuits after the presentation



SOCIÉTÉ GÉOGRAPHIQUE DE LIÈGE

Séminaire de Géographie de l'Université de Liège 7, place du Vingt-Août,
B-4000 Liège (Belgique-Belgium)
Téléphone (041) 66 53 24
Téléfax (041) 66 57 00

Journées de formation continuée - Année 1992 1993

LES CATASTROPHES NATURELLES

Séance présentée par le staff de Géographie physique de l'Université de Liège

Programme

- | | |
|-------------------|--|
| 9 h 15 | Ouverture de la séance |
| 9 h 30 - 12 h 30 | Les catastrophes climatiques, les inondations, l'érosion littorale, les effondrements karstiques |
| 14 h 30 - 16 h 00 | Séismes et volcanisme |
| 16 h 00 - 16 h 30 | Commentaires par MM. les Inspecteurs |

Avec la participation de MM. A. Pissart, A. Demoulin, Y. Cornet, C. Ek, M. Erpicum, E. Juvigné, A. Ozer, F. Petit.

Liège : 10 février 1993

Institut Supérieur Pédagogique et Economique, Rue des Rivageois, 6 - 4000 Liège.

Gosselies : 17 février 1993

A.R. de Gosselies "Les Marlaire", Rue de la Providence, 12 - 6200 Gosselies.

Inscriptions auprès de la Société géographique de Liège avant le 15 janvier 1993.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les "Bourses pour artisans" de la
Fondation Roi Baudouin

Pour encourager la formation de spécialistes
de la restauration du patrimoine architectural

La richesse exceptionnelle de notre patrimoine bâti est une réalité que plus personne ne songe à contester. On peut les compter par milliers chez nous ces maisons, chapelles, écoles, gares, usines, hôtels communaux ou salles de spectacle... typiques d'une époque, d'un style ou d'un mode de vie souvent oubliés. Pour échapper à la dégradation et résister à l'usure du temps, ces édifices ont besoin d'être entretenus régulièrement et restaurés. Une tâche de spécialistes, maîtrisant les techniques de construction contemporaines aussi bien que les savoir-faire d'autrefois; capables de remettre en état sans trahir les styles, les proportions ou les matériaux choisis à l'origine; sachant guérir en profondeur plutôt que masquer les altérations de surface.

C'est pour tenter d'encourager concrètement la (re)valorisation des "Métiers du Patrimoine architectural" auprès des jeunes que la Fondation Roi Baudouin, pour la quatrième fois en 1993, met à la disposition des hommes de métier de la construction une douzaine de bourses de perfectionnement dans les techniques de la restauration.

Cette intervention financière a pour but de permettre aux jeunes sélectionnés, charpentiers, verriers, couvreurs, tailleurs de pierre, plâtriers, maçons, peintres, marbriers, zingueurs, carreleurs, ferronniers, etc., d'effectuer un stage de perfectionnement en restauration (principes fondamentaux, méthodes d'analyse et de travail, ou initiation aux techniques anciennes). De tels stages sont rares en Belgique, c'est la raison pour laquelle il est presque toujours nécessaire de s'inscrire dans l'un des grands centres européens de formation en ce domaine (selon les professions, Venise, Angers, Bordeaux, Fulda, Avignon, Tours, ...), ce qui représente un investissement important.

Autre objectif poursuivi par cette initiative : pousser les jeunes artisans déjà qualifiés à s'orienter vers un métier en voie de disparition ou à acquérir des méthodes de travail aujourd'hui quasi perdues dans nos régions. Ceci pour contribuer non seulement au maintien en vie des traditions artisanales, mais surtout afin de pouvoir compter sur des professionnels compétents pour certains travaux de restauration spécifiques, notamment sur des édifices classés. Parmi ces savoir-faire menacés, citons l'art du vitrail, celui de la mosaïque, le fer forgé, la charpente, certaines techniques rurales de couverture, les enduits à la chaux, les constructions en terre, la taille de pierre d'après plans, le bossage du plomb, la dorure, le staff et le stuc, etc.

Ces bourses prévoient la prise en charge des frais de formation, de transport et d'hébergement pour un stage d'une durée maximale de douze semaines, choisi par l'artisan sélectionné en fonction de sa spécialité, de ses disponibilités et de sa connaissance des langues étrangères. Elles s'adressent aux hommes et aux femmes de métier du secteur de la construction, âgés de 18 à 35 ans. Ces bourses sont accessibles à tous les jeunes de la Communauté européenne pour autant qu'ils soient domiciliés en Wallonie ou à Bruxelles. Notons que ce projet est rendu possible grâce à l'appui de la Loterie Nationale et bénéficie du soutien financier de la Communauté européenne (programme PETRA II).

En raison du nombre élevé d'inscriptions annoncées, seuls les candidats réellement expérimentés seront retenus pour la sélection (diplôme reconnu ou quatre années de pratique professionnelle). La motivation réelle et la disponibilité des inscrits sont également des critères déterminants pour le jury (composé d'entrepreneurs en construction, d'architectes, de formateurs, de représentants des fédérations professionnelles et de spécialistes de la restauration).

Le règlement des bourses et le dossier de candidature peuvent vous être envoyés sur simple demande à la Fondation Roi Baudouin. La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 16 avril 1993**. Les candidats qui répondent aux conditions générales de participation seront invités le samedi 8 mai dans les locaux de la Fondation pour un après-midi d'information sur les stages de perfectionnement proposés et sur les exigences réelles de la restauration architecturale. Plusieurs des trente-huit lauréat(e)s des années précédentes seront présent(e)s pour répondre aux questions éventuelles. La sélection en elle-même se déroulera au même endroit le samedi 15 mai prochain.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la
Fondation Roi Baudouin - Programme Patrimoine architectural (Géry de PIERPONT)
rue Brederode 21 - 1000 Bruxelles
tél. 02/511.18.40

ic.d.i.

L'Intercommunale pour la Collecte et la Destruction des Immondices de la région de Charleroi organise son...

7^{EME} Colloque sur le Traitement des Déchets Industriels et Ménagers

le 5 mars 93

au Centre Social de Délassement
av. des Nuguets, 16
6001 CHARLEROI (Marcinelle)

Avec l'appui du Ministère de la Région Wallonne
Secteur Environnement

Pour de plus amples informations :
Mmes Sainsot - Grisart - Georges
Tél : 071/38.79.48 et 38.79.08

Editeur responsable :
Lucien CARIAT - I.C.D.I., Port de la Praye, 1
6200 Pont-de-loup / par Châtelineau



INFO 7



LIVRES D'IMAGES - IMAGES DU LIVRE
LES PLUS BEAUX INCUNABLES DE
L'UNIVERSITE DE LIEGE

12 mars - 18 avril 1993

EGLISE SAINT-ANDRE
PLACE DU MARCHE
4000 LIEGE

L'Université de Liège possède un très riche fonds de manuscrits et de livres précieux. En 1989, elle a présenté au Château d'Aigremont ses "Trésors manuscrits". Aujourd'hui, elle montre ses plus beaux incunables (livres imprimés de 1455 à 1500).

Dans un ensemble de près de 600 incunables d'origine allemande, néerlandaise, italienne et française, on a choisi 70 ouvrages illustrés remarquables par leur beauté et leur rareté. Deux d'entre eux sont même uniques au monde.

Le visiteur assistera à la naissance de l'imprimerie en regardant fonctionner une reconstitution de la presse de Gutenberg prêtée par le Gutenberg Museum de Mayence. A côté, un micro-ordinateur IBM avec imprimante laser lui montrera le chemin parcouru en cinq siècles. Il en sera convaincu lorsqu'il recevra un même feuillet réalisé selon ces deux techniques.

Du matériel d'imprimerie, des bois gravés, des cartes à jouer du XVe siècle prêtées par le musée Saint-Roch à Issoudun aideront à comprendre le caractère à la fois technique, artisanal et artistique du travail des premiers imprimeurs alors qu'un montage audio-visuel expliquera l'art des "tailleurs d'images" d'autrefois.

Horaire : ouvert tous les jours, y compris le dimanche, de 11 à 18 heures
Visites guidées : sur réservation, par groupes de 25 personnes maximum
en français, allemand, néerlandais, anglais
prix : 800 F; écoles : 500 F; en dehors des heures d'ouverture : 1200 F
et réservation groupes : C. OPSOMER-HALLEUX
041.66.52.06

Renseignements :
Responsables : N. HAESSENNE-PEREMANS et C. OPSOMER-HALLEUX
Université de Liège - C.I.C.B.
1, place Cockerill - 4000 LIEGE

Publication : Catalogue illustré ; 78 illustrations dont 28 en couleurs

disponible à l'exposition et en librairie
ENTREE LIBRE

Apprendre à regarder... Portes d'hier et d'aujourd'hui

1. Cadre du concours

Dans le cadre des Journées du Patrimoine qui se dérouleront les 11 et 12 septembre 1993, la Direction générale de l'Organisation des Etudes et des Bâtiments scolaires de la Communauté française, avec la collaboration de la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine de la Région wallonne, lance le concours "Apprendre à regarder... portes d'hier et d'aujourd'hui".

L'objectif est de susciter la curiosité et la réflexion des jeunes et de leur faire adopter une attitude active envers l'environnement architectural et urbanistique quotidien.

2. Participation

Le concours s'adresse aux élèves de l'enseignement primaire et secondaire ordinaire de tous les réseaux d'enseignement francophone et germanophone. Il s'agit d'un concours d'équipe, une classe constituant une équipe. Plusieurs classes d'un même établissement peuvent participer.

1^{re} catégorie : 5^e et 6^e années de l'enseignement primaire;
2^{ème} catégorie : 1^{re} et 2^e années de l'enseignement secondaire général, technique ou professionnel.

3. Objet du concours

L'équipe réalisera un dossier relatif à 3 portes situées dans son environnement, ayant un intérêt esthétique, historique, archéologique et/ou social.

Il faut entendre par porte, l'ouverture permettant d'entrer et de sortir d'un bâtiment ou d'un espace enclos.

4. Contenu du dossier

Le dossier comprendra au maximum dix fiches d'un format A3 (42 x 29,7 cm), destinées à être exposées.

Ce dossier contiendra :

a) Une identification de la classe participante :

- nom de l'établissement scolaire, adresse complète, n° de téléphone;
- pouvoir organisateur;
- nom et prénom du chef d'établissement;
- catégorie : 1e (primaire) - 2e (secondaire);
- classe : nom de la personne responsable du projet - nombre d'élèves, âge moyen, noms et prénoms;
- intitulé du/des cours pendant le(s)quel(s) le dossier a été constitué, démarche pédagogique adoptée.

b) Une étude comportant pour chacune des trois portes choisies, trois fiches maximum :

a. Le bien :

- identification : situation (commune et nombre d'habitants, rue, numéro...)
- statut (public ou privé - classé ou non classé...)

- contexte socio-historique (époque de construction et destination du bien, à l'origine, aujourd'hui...)

b) La porte retenue :

- situation : le mur, la façade, le perron...
- forme : l'encadrement : seuil, piédroits, linteau (traverse, niche, date, décor...)
- menuiserie : le ou les vantaux, l'imposte (panneaux, moulures, vitrages, décors, peintures, serrures...) - est-elle contemporaine de l'encadrement ?
- matériaux et leur mise en oeuvre : pierre, bois, fer... (les techniques, les métiers liés à la construction)...
- état actuel : d'origine ? - bon ou à restaurer ?...

c) Les documents iconographiques : dessin(s) ou photo(s) à l'exclusion de diapositives.

d) Les sources documentaires..

5. Jury

Le jury est composé d'enseignants, de membre de l'inspection et de membres du comité organisateur des Journées du Patrimoine.

Critères de sélection :

- a) qualité de la recherche (documentaire, iconographique)
- b) qualité de la présentation.

Les décisions du jury sont sans appel.

6. Prix

Les 10 meilleurs travaux dans chaque catégorie sont récompensés : voyages, bons d'achat en livre, etc.

7. Dispositions pratiques

Le dossier sera envoyé à l'organisation des études : Secrétariat du concours "Apprendre à regarder... portes d'hier et d'aujourd'hui", rue de la Science, 43 - bureau 411, à 1040 Bruxelles.

La date limite de l'envoi du dossier est fixée au 20 mars 1993, le cachet de la poste faisant foi. Les résultats seront proclamés pour la fin du mois d'avril 1993. Les gagnants seront avertis par courrier.

Les documents restent la propriété de la Communauté française.

Les organisateurs des Journées du Patrimoine se réservent le droit de les utiliser aux fins de publication et/ou d'exposition, avec obligation d'en mentionner l'origine.

8. Suivi du concours

Un choix de dossiers sera présenté au public lors des Journées du Patrimoine les 11 et 12 septembre 1993.

II. CONCOURS.

CONCOURS KIWANIS "ELLIPSE-SCIENCES".

REGLEMENT.

- Le sujet :** Il doit relever d'une des 3 disciplines scientifiques suivantes : biologie, chimie, physique.
- Le public :** le concours est ouvert à tous les réseaux d'enseignement de Charleroi, Châtelet, Farciennes, Fleurus, Gerpinnes, Fontaine l'Evêque, Chimay.
- Les objectifs:** le concours vise à récompenser des lauréats qui maîtrisent, à la fois, tant des capacités de synthèse et expression écrites que de présentation et expression orales.
- Le déroulement :** chaque candidat(e) est invité(e) à rédiger une synthèse écrite sur un sujet choisi par lui(elle) en s'appuyant sur la lecture et la compréhension d'au moins 3 sources (livres, articles, ...) différentes.
- une synthèse écrite** Cette synthèse comportera au plus 6 pages dactylographiées de format A4, et ce, non comprises, les pages d'accompagnement : plan, documentation, illustrations, bibliographie...
- Le jury choisira, sur base de la grille de critères jointe à ce règlement, les 6 meilleurs travaux. Les 6 lauréats (auteurs de ces travaux) participeront, alors, à une épreuve finale où ils défendront publiquement leur sujet (10 minutes de présentation). Chaque participant à cette finale recevra, alors, un prix de 3000 FB.

-une présentation orale

Sur base d'une grille de critères qui sera communiquée aux lauréats lors de leur convocation à la finale, le jury décernera de plus un premier prix (12.000 FB) et un second prix (7.000 FB) aux 2 meilleures prestations.

D'autre part, le public, composé des membres du KIWANIS - ELLIPSE et d'invités décernera, lui également, un prix "coup de coeur" (3.000 FB) au lauréat qui obtiendra le plus grand nombre de suffrages (le choix se faisant par vote secret écrit).

La firme Smithkline BEECHAM, quant à elle, — décernera un prix de 6.000 FB au candidat qui aura réalisé un travail de recherche (de qualité) impliquant une expérimentation personnelle

Tous les prix sont cumulables, exceptés les 2 prix du jury lors de la finale, ce qui peut, donc, rapporter à un lauréat jusqu'à 24.000 FB de prix !

Dates et échéances : Les travaux écrits sont à renvoyer à

Monsieur GUY VAN UYTVINCK
responsable du concours du KIWANIS ELLIPSE
118, route de Philippeville
6280 LOUVERVAL. Tél. : 071/43.68.14

pour le 30 avril 1993 au plus tard.

Tout renseignement complémentaire est à demander à la même adresse.

L'inscription au concours doit être confirmée, par écrit, à l'adresse ci-dessus, pour le 1^{er} mars 93 au plus tard.

GRILLE D'EVALUATION D "UNE SYNTHÈSE ÉCRITE.

1. LE FOND.

1.1 originalité de l'introduction au sujet.	* "accrocher" le lecteur par l'introduction.	
	* écrire un texte captivant.	
1.2 Exposer clairement le problème	* tenir compte de tous les éléments du problème	
	* distinguer les informations et relations essentielles de celles qui sont secondaires ou parasites.	
	* faire apparaître un aspect nouveau sur le sujet étudié.	
	* citer des arguments et des contre-arguments.	
1.3 Rédiger une synthèse écrite	* faire apparaître les différentes informations.	
	* faire apparaître les liens entre ces informations.	
	* développer et faire apparaître une pensée personnelle sur le sujet étudié.	
	* rédiger un texte au sens cohérent	
1.4 Produire des références correctes	* s'adresser à différentes sources (variétés)	
	* prendre attention à la fiabilité des sources.	
	* rédiger une bibliographie complète.	

2. LA FORME.

2.1 Soigner la présentation générale du travail.	* le texte est dactylographié.	
	* L' "espace-page" est convenablement géré : - aération du texte - alignement des phrases - organisation spatiale des titres.	
	* le travail est structuré avec logique.	
2.2 Utiliser un langage scientifique précis et adéquat	* rédiger un glossaire des termes nouveaux, si nécessaire.	
2.3 le texte est orthographié correctement	* syntaxe respectée	
	* orthographe d'usage respectée	
	* grammaire respectée	
2.4 Le texte est illustré	* Schémas, photos, graphiques,...	

PRIX EMMA MARTIN

Prix internationaux de poésie et de prose françaises (classique ou libre).

Les deux concours sont réservés l'un aux poètes et l'autre aux prosateurs (y compris les élèves de tous les établissements scolaires).

Est demandé l'envoi de deux oeuvres inédites qui ne pourront avoir fait l'objet d'aucune distinction préalable - TITRES POUR L'UNE ET L'AUTRE - , soit deux poésies (maximum 60 vers chacune), soit deux textes en prose (maximum 60 lignes chacun). Tous les genres sont admis. Les textes doivent être dactylographiés ou soigneusement manuscrits.

Dans le coin inférieur droit de leur texte, les candidats indiqueront leur nom (en caractères d'imprimerie), leur prénom ainsi que leur adresse complète. L'oeuvre (en copie originale) devra, OBLIGATOIREMENT, être accompagnée de QUATRE EXEMPLAIRES PHOTOCOPIES, parfaitement lisibles.

Aucune limite d'âge. Aucune discrimination de nationalité.

Les textes seront expédiés uniquement par voie postale, non recommandés, à l'adresse suivante :

soit : Fondatrice des Prix de poésie Emma MARTIN
ou : Fondatrice des Prix de prose Emma MARTIN
avenue Emile Max, 182 - bte 4
B - 1040 BRUXELLES (Belgique).

Les textes ne seront pas restitués. Il n'en sera pas accusé réception. Toute participation au(x) concours implique l'acceptation pleine et entière, sans aucune réserve, du présent règlement. Aucune correspondance ne sera échangée entre la fondatrice et les candidats. Les décisions du jury seront sans appel. Les lauréats seront avertis personnellement.

La candidature ne sera définitive qu'après réception du droit unique de participation aux frais s'élevant :

- pour la BELGIQUE : à CENT SEPTANTE-CINQ francs belges à verser au compte n° 083-1178103-41 de la Fondatrice des Prix Emma MARTIN.
- pour l'ETRANGER : à DEUX CENTS francs belges payables EXCLUSIVEMENT par mandat de poste international libellé en francs belges.

tant en BELGIQUE qu'à l'ETRANGER, l'avis de paiement devra indiquer comme bénéficiaire : Fondatrice des Prix Emma MARTIN, avenue Emile Max, 182 - bte 4 à B - 1040 BRUXELLES.

En outre, il portera la mention suivante :

Prix de poésie
ou Prix de prose

selon le cas, sans omettre de mentionner, dans leur intégralité, les NOM et PRENOM du concurrent.

Période d'envoi des textes : entre le 16 septembre et le 30 novembre 1993
le cachet de la poste faisant foi.

Récompense : Chaque lauréat des deux genres (poésie et prose) recevra 5.000 francs belges en espèces ainsi qu'une médaille et un diplôme d'honneur.

La proclamation des résultats aura lieu à la Maison des Ecrivains, 150, chaussée de Wavre à 1050 BRUXELLES au cours du mois d'avril 1994. Les lauréats s'engagent à être présents ou, pour raisons majeures, à se faire représenter à ladite cérémonie.

III. DIVERS



A . P . E . F . E

L'APEFE organisera la commission chargée de la sélection de tous les formateurs de français au niveau supérieur, universitaire ou non universitaire la semaine du 1er mars 1993.

Cette commission s'attachera à définir les profils des enseignants auxquels sera proposé, soit un poste de lecteur, soit un poste de professeur dans une des missions organisées par l'APEFE en Europe, en Afrique ou en Asie, en 93/94.

Seront invitées toutes les personnes titulaires d'une licence en philologie romane, en linguistique ou un diplôme en traduction/interprétariat, ayant l'aptitude à l'enseignement du français pour autant qu'elles aient déposé un dossier complet avant le 15 février 1993 (date limite).

Comme vous l'avez fait dans le passé, je vous remercie de diffuser cette information auprès des personnes qui seraient éventuellement intéressées par une mission à l'étranger en leur demandant, si ce n'est déjà fait, d'envoyer leur curriculum vitae à l'APEFE, 65 avenue Louise, bte 12 à 1050 Bruxelles.

La connaissance de la littérature française de Belgique et d'une ou plusieurs langues étrangères (surtout pour les postes en Europe) seront au programme de l'entretien.


Roger DEHAYBE,
Administrateur-délégué.



ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION À L'ÉTRANGER

ASBL

65 avenue Louise - Boîte 12 - 1050 Bruxelles
Téléphone (32) 2 535 67 11 - Télécopie: (32) 2 535 63 67 - Telex: 83331 apecf

"FILLES ET GARÇONS, MEMES CHANCES DANS LA VIE"

A l'occasion de la "Journée universelle de l'enfant", une vingtaine d'enfants ont lancé officiellement la nouvelle campagne d'éducation pour le développement du Comité belge pour l'Unicef.

Le titre de la campagne, "Filles et garçons, mêmes chances dans la vie", laisse peu de doutes quant au sujet traité. La discrimination sexuelle, car c'est bien de cela qu'il s'agit, affecte des millions de femmes un peu partout dans le monde et sous des formes très diverses de pays à pays.

Le Comité belge pour l'Unicef lance un appel aux enseignants, aux pédagogues et aux éducateurs de notre pays afin qu'ils rallient cette campagne avec les jeunes dont ils sont responsables. Pour travailler ce thème, ils pourront utiliser un dossier pédagogique conçu pour la tranche d'âge de 10 à 14 ans et du matériel audio-visuel. Le Ministre de l'Éducation, M. Di Rupo, a envoyé une circulaire et une brochure explicative du Comité belge à toutes les écoles primaires et secondaires afin de présenter le thème de la campagne aux enseignants.

Le 24 octobre : Journée universelle de l'enfant

Le 24 octobre n'est pas un jour comme les autres pour le Comité belge. Déclaré Journée universelle de l'enfant, il sert en effet de starter à chaque nouvelle campagne d'éducation pour le développement. Le thème de cette année, la discrimination sexuelle, ne laisse pas indifférent.

En 1992, l'inégalité des chances entre filles et garçons est encore considérable. Les enfants qui ont lancé la campagne sont de cet avis. Lors de la journée de lancement, ils ont travaillé avec leur enseignant sur un aspect du problème et mené un mini-débat.

"Filles et garçons, mêmes chances dans la vie"

Sous l'effet de la pression sociale, les femmes occidentales, obéissent à certains stéréotypes ou développent des attitudes particulières. En suivant cette voie, beaucoup d'entre elles voient leurs possibilités d'épanouissement se heurter à certaines barrières. Dans les pays en développement, où la pauvreté exerce un effet multiplicateur, les problèmes liés à la discrimination sexuelle sont d'un tout autre ordre.

Les femmes de là-bas doivent avoir les épaules solides. Elles s'occupent non seulement de l'éducation de leurs enfants et du ménage (cuisine, corvée de l'eau et du bois à brûler, entretien de la maison,...) mais elles participent aussi très activement à l'élevage et à l'agriculture. Elles travaillent en moyenne deux fois plus que les hommes.

En récompense de ce travail, elles reçoivent moins de nourriture, moins de soins, moins d'éducation, moins d'instruction et moins d'argent ! Bref, elles ont moins de droits que les hommes.

Cette discrimination frappante commence dès la naissance. Les filles des pays en développement se marient souvent très jeunes et elles vont vivre très tôt auprès de leur belle-famille. Aussi leurs parents ne voient-ils pas vraiment la nécessité d'investir en elles. Au contraire, elles constituent une charge à leurs yeux. La discrimination se prolonge même jusque dans les soins de santé de base.

"L'éducation pour le développement" : devenir citoyen du monde

L'objet de l'"éducation pour le développement" consiste à préparer et à confronter les jeunes à la vie qui les attend dans un monde complexe dominé par des changements rapides, une grande diversité culturelle, des situations conflictuelles, l'injustice et l'inégalité. Pour accéder à un tel monde, la connaissance ne suffit pas. Elle doit s'assortir d'un sens critique, d'un esprit de tolérance, de réflexes de solidarité, d'une prise de conscience par rapport à l'environnement et d'une certaine pratique du social.

Le Comité belge pour l'Unicef est actif depuis de nombreuses années dans le domaine de l'éducation pour le développement. C'est ainsi qu'il a pu bâtir tout un réseau de "classes du monde" dont les enseignants et les élèves n'ont qu'une préoccupation : élargir leurs horizons. En recourant à une méthode de type interactif, les 130 classes du monde du Comité belge pour l'Unicef travaillent chaque année sur les principes de base de l'éducation pour le développement.

Un Dossier pour les jeunes

La campagne "Filles et garçons, mêmes chances dans la vie" vous intéresse peut-être ? Si c'est le cas, le Comité belge pour l'Unicef tient un dossier pédagogique de 64 pages à votre disposition. Son prix ? 100 fb. Il est accompagné d'un manuel de l'enseignant qui se vend 40 fb. La première partie du dossier donne un aperçu des stéréotypes qui existent à l'égard de l'homme et de la femme et de la manière dont ils sont traduits dans les livres, la publicité, à la télévision,.... La seconde partie traite de la situation des filles et des femmes dans les pays en développement où la pauvreté combinée à certaines traditions engendre un sérieux problème de discrimination sexuelle dans des domaines comme l'enseignement, la nutrition et même la santé. Le thème de la campagne peut être illustré au travers de matériel audio-visuel ou présenté par une animatrice.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Comité belge pour l'Unicef (avenue des Arts, 20, 1040 Bruxelles) au 02/230.59.70. et demander Véronique Meunier ou Yves Willemot.

LES CLASSES DU MONDE DU COMITÉ BELGE POUR L'UNICEF

ORIGINE DES CLASSES DU MONDE

Le Comité belge pour l'UNICEF déploie tous les moyens possibles afin de sensibiliser un large public, les enfants à l'école, les mouvements de jeunesse, les associations d'éducation permanente. L'UNICEF désire créer un lien de solidarité et changer les mentalités grâce à la diffusion d'une information approfondie.

L'objectif des classes du monde complète le travail du Comité belge pour l'UNICEF en assurant l'éducation pour le développement dans les écoles. Voilà un moyen d'adapter une "éducation de citoyen du monde" dans le cadre du programme scolaire prévu et d'apprendre aux enfants l'existence d'autres "mondes" que le leur. La création des classes du monde répond à un besoin précis de soustraire les problèmes de développement à l'ostracisme dont ils ont longtemps été victimes dans de nombreuses écoles.

Les classes du monde peuvent servir de support éducatif dans le programme pédagogique normal. Il s'agit donc d'une collaboration pédagogique poursuivie entre ces classes et le Comité belge pour l'UNICEF au sein des programmes scolaires actuels. On peut aborder de nombreux cours sans quitter le schéma scolaire classique dans les écoles primaires : aux cours de religion, de morale, d'étude du milieu, de savoir-vivre, d'activités d'éveil,.... Il est possible d'éveiller l'intérêt des élèves sur les grands problèmes de notre monde sans pour autant devoir les assommer de faits et de chiffres.

FONCTIONNEMENT DES CLASSES DU MONDE

Les classes du monde s'adressent à toutes les classes de toutes les écoles et de tous les réseaux. Le point de départ émane souvent de l'initiative personnelle d'une école faisant une demande d'animation auprès du Comité belge pour l'UNICEF. Les Comités locaux pour l'UNICEF, l'échevin de l'enseignement ou un inspecteur jouent un rôle important dans la diffusion d'un projet et contribuent à la création d'une nouvelle classe du monde.

Un animateur du Comité belge entre en contact avec la classe à la demande du titulaire. Ensemble, ils déterminent le type de participation et le contexte dans lequel l'animation doit avoir lieu. La visite de l'animateur du Comité belge pour l'UNICEF a pour but d'exposer la situation des enfants dans les pays en développement et de présenter le thème de l'année. Celui-ci expliquera également le rôle d'une classe du monde et proposera aux élèves d'en discuter entre eux. Une classe du monde naît lorsque ses élèves et son enseignant ont décidé qu'elle deviendrait une classe de ce nom.

Le service éducatif du Comité belge pour l'UNICEF joue un rôle de guide dans l'évolution des classes du monde tant par le matériel qu'il met à leur disposition que par les suggestions qu'il leur fait. Il propose chaque année un thème de sensibilisation assez large : les enfants de la rue, le problème de l'eau,.... et lance une campagne vers le 24 octobre à l'occasion de la Journée Universelle de l'Enfant en Belgique. Pour cette campagne, l'enseignant se base sur le matériel pédagogique produit par le Comité belge pour l'UNICEF : des cassettes-vidéo, des dossiers pédagogiques, etc,....

L'enseignant encourage les élèves à exprimer leur créativité à tous les niveaux dans le cadre du travail et si ceux-ci souhaitent manifester leur solidarité envers les enfants les plus démunis, on ne les en privera pas. L'organisation d'une action concrète peut donc être déterminée par eux-mêmes.

A la fin de l'année scolaire, le Comité belge pour l'UNICEF en collaboration avec un comité d'enseignants, organise une fête qui réunit toutes les classes du monde intéressées. Cette fête a pour but de remercier les enfants pour leur motivation et leur engagement. C'est également l'occasion de mettre les classes du monde en rapport les unes avec les autres afin de montrer que dans tout le pays, il existe des classes qui travaillent sur la problématique des enfants dans les pays en développement. Il est important que les enfants se sentent encouragés et qu'ils sachent qu'ils font partie d'une grande famille d'amis de l'UNICEF dont le but est le bien-être des enfants du monde entier.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter

Véronique Meunier
Comité belge pour l'UNICEF
22, Avenue des Arts, bte 18
1040 BRUXELLES
Tél. : 02/230.59.70



La Marche de l'Europe
Europamars
The March of Europe
Marsch in Europa
Europa March
Marcia dell'Europa
La Marso de Europa
La Marcia de Europa
a.s.b.l.

Paul CLIQUET
Président international
Rue Fr. Stroobant 30
B-1060 Bruxelles 6
Tél. 02/343 72 45 (int. 32.2.343 72 45)
Téléfax : 02/346 16 23
C.C.P. : 000-1494055-61
G.B. : 210-0336607-69

Projet pour la

21e Marche de l'Europe

1 9 9 3

But : Sensibiliser la population à l'unification européenne, pour une Europe plus humaine, plus libre, plus sociale et plus solidaire, pour l'amitié au-delà des frontières, dans le respect de nos différences.

Itinéraires :

- a) Il y aura différents départs, suivant les demandes d'inscriptions, notamment p.o.a. d'Arion, Bruxelles, Echternach, Eupen, Haderslev, Itzig, Koblenz, Luxembourg, Maastricht, Milano, Münster, Trèves, Verona, Viborg et Vijlen.
- b) Le 9 mai 1993, Journée de l'Europe (en mémoire de la date de naissance de la Communauté Européenne - 9 mai 1950 - discours de Robert Schuman à Paris), arrivée de la 21ème Marche de l'Europe à Bruxelles aux Institutions Européennes.

Renseignements et inscriptions :

Mr. Paul CLIQUET, Président international
"Marche de l'Europe", rue Fr. Stroobant 30, B-1060 Bruxelles.

Participation aux frais :

- 1° avec estampille : 25 FB avec adhésif : 30 FB avec médaille : 400 FB
- 2° un acompte de 4.500 FB / 500 FB pour les réservations et assurance.
à verser: § 1 - soit au CCP 000-1494055-61 de la Marche de l'Europe.
§ 2 - soit par mandat postal international.
- 3° il faut compter 1.300 FB à 2.100 FB par jour de présence à la marche, suivant l'itinéraire choisi, comprenant le repas du soir, le logement, le petit déjeuner et le dîner.

Avec l'aide de :

La Commission des Communautés Européennes, Le Parlement européen, le Conseil de l'Europe, la Province du Brabant, l'A.C.O.E.M., les Régions de Bruxelles-Capitale, d'Alsace et de Lorraine, le Bureau de Liaison Bruxelles-Europe, le Gouvernement Luxembourgeois, les villes et communes de Bruxelles, Etterbeek, Eupen, Luxembourg, Vijlen, l'I.V.V., la V.W.F., la V.G.D.S., la S.A. Akiléine, ADIDAS, l'Institut St-Stanislas à Etterbeek, l'I.P.A.M. à Nivelles et de nombreux autres mouvements européens...

Patronages : Ministres, Gouverneurs de Provinces, Bourgmestres, Maires, Cardinaux, Ambassadeurs, Mr Egon KLEPSCH, Président du Parlement européen, le Président et Mr Jean DONDELINGER, Membre de la Commission des Communautés européennes, le Bureau de Bruxelles de la Commission et Mr Fontana RAVA, de la division "Campagne d'information, actions grand public et manifestations sportives", l'Institut Européen de Droit Pratique (Limoges), etc...